

Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence



CESU 66

Centre Hospitalier de Perpignan

20 Avenue du Languedoc

66000 PERPIGNAN

cesu66@ch-perpignan.fr

04.68.61.62.10

SOMMAIRE

1 - Présentation du CESU	2
2- Coordonnées du CESU	2
4- L'équipe du CESU	6
5- Nos formations réglementaires	7
6- Le matériel utilisé pour la simulation	8
7- La certification Qualiopi	8
8- Règlement intérieur	8
9- Déroulement de la formation	9
10- Attestation et validité	9
11- Réclamations ou difficultés	10
12- Nos engagements	10

1 - Présentation du CESU

Le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence des Pyrénées Orientales (CESU 66) est une unité du Pôle de l'Urgence et de la médecine aigüe de l'Hôpital de Perpignan.

Sous la responsabilité du Directeur pédagogique et médical du CESU, les formateurs du CESU 66 sont des professionnels de santé tels que définis au code IV de la santé publique titulaires de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 et répondent aux critères d'exigences professionnelles définis par l'arrêté du 24 avril 2012 modifié par l'arrêté du 18 juillet 2018.

Ainsi l'équipe est composée de médecins, infirmiers, aides-soignants, assistant de régulation médicale et ambulanciers exerçant une activité clinique en SAMU-SMUR, service d'urgence adulte et pédiatrique ou service de réanimation.

Nos partenaires



2- Coordonnées du CESU

Centre d'Enseignements au Soins d'Urgence

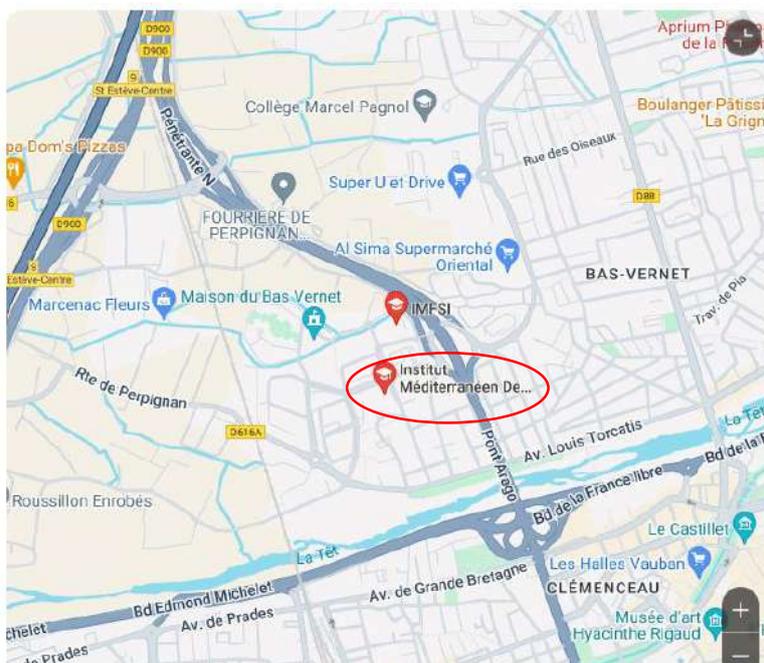
- ✓ Adresse : 20 Avenue du Languedoc – 66000 Perpignan
- ✓ Tel : 04.68.61.62.10
- ✓ Mail : cesu66@ch-perpignan.fr
- ✓ Site internet : <https://www.ch-perpignan.fr/nos-formations/centre-d-enseignement-des-soins-d-urgence-des-pyrenees-orientales-cesu-66-225.html>
- ✓ Référent Handicap : Mme MELKIO Elodie : elodie.mielko@ch-perpignan.fr ou 04.68.36.06.68

3- Lieux de formations et accès

- **Site IMFMS (Institut Méditerranéen de Formation aux Métiers de la Santé)**
11, place de la Lentilla, site Clodion – 66000 PERPIGNAN



Plan d'accès IMFMS



Transport en commun : <https://www.lio-occitanie.fr/> ou <https://www.sankeo.com/>

Accueil des apprenants et Plan d'accès aux deux salles de formations

L'accès du Bâtiment du Site Clodion se fait via interphone situé à la porte d'entrée après autorisation par l'agent d'accueil. Les salles d'enseignement se situent au deuxième étage .

Accessibilité IMFMS



Parking à 1 minute de l'institut de formation

Un ascenseur est à disposition pour les personnes à mobilité physique réduite.



Restauration

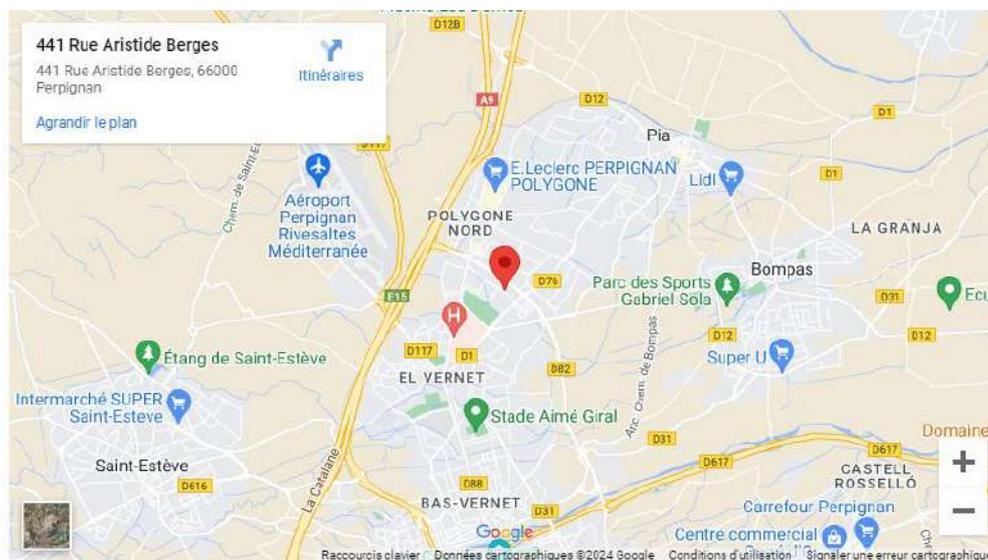
Le repas n'est pas compris dans la formation. Si vous souhaitez vous sustenter à la pause déjeuner, l'IMFMS met à disposition une salle avec micro-ondes et réfrigérateur pour déjeuner sur place.

Vous trouverez également des enseignes de restaurations rapide ou restaurants à proximité.

- **Espace de Co-Working « Les 5 Eléments »**
441 Rue Aristide Berges, 66000 Perpignan



Plan d'accès 5 éléments



Transport en commun : <https://www.lio-occitanie.fr/> ou <https://www.sankeo.com/>

Accès au bâtiment et accessibilité

Pour l'accès au bâtiment, vous devez passer par le portail principal sur la rue Aristide Berges.

L'accès du bâtiment de co-working se fait par l'entrée principale située à proximité de la micro-crèche BULLE (derrière la petite cour aux crayons de couleurs), vous pouvez ensuite vous rendre au 1e étage (ascenseur et escaliers).

Les salles de formation



Restauration

Le repas n'est pas compris dans la formation. Si vous souhaitez vous sustenter à la pause déjeuner, les 5 éléments propose un espace convivial pour déjeuner sur place avec des réfrigérateurs à disposition.

- **In situ**

Nous avons également la possibilité de nous déplacer dans vos établissements si vous disposez d'une salle de formation adaptée à la formation et au nombre d'apprenants.



4- L'équipe du CESU

- ✓ Un Directeur médical et pédagogique
- ✓ M. WENGER Hugues : Cadre de santé
- ✓ M. COSTA Bruno : Coordinateur CESU
- ✓ Mme LE PALUD Nathalie : Formatrice permanente CESU
- ✓ Mme TORAL Karine : Adjoint administratif

- ✓ Mme MELKIO Elodie : Référent Handicap

- ✓ Une équipe de formateurs AFGSU habilités par le CESU.



5- Nos formations réglementaires



AFGSU 1

**Attestation de Formation aux
Gestes et Soins d'Urgence
de niveau 1**



AFGSU 2

**Attestation de Formation aux
Gestes et Soins d'Urgence
de niveau 2**



**Réactualisation
AFGSU niveaux 1 et 2
Attestation de Formation aux
Gestes et Soins d'Urgence de
Niveaux 1 et 2**



Vous trouverez les programmes de formation en suivant le lien ci-dessous :

<https://www.ch-perpignan.fr/nos-formations/centre-d-enseignement-des-soins-d-urgence-des-pyrenees-orientales-cesu-66-225.html>

6- Le matériel utilisé pour la simulation



7- La certification Qualiopi

La certification Qualiopi est une **accréditation de qualité** accordée aux organismes de formation qui remplissent les conditions fixées par le ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion. Cette **certification Qualiopi** répond aux exigences du Référentiel National Qualité. Elle est la récompense et la preuve du processus d'amélioration continue mis en place par nos équipes pour vous offrir des formations qualitatives et performantes.

L'objectif de la certification Qualiopi est de promouvoir la qualité de la formation en France. Elle vise à **vous garantir que les prestataires certifiés sont professionnels, fiables et offrent une qualité de formation élevée.**

Cf. annexe PAGE 11

8- Règlement intérieur

Consultable sur le site internet du Centre Hospitalier de Perpignan ci-dessous et sur site IMFMS.

<https://www.ch-perpignan.fr/nos-formations/centre-d-enseignement-des-soins-d-urgence-des-pyrenees-orientales-cesu-66/documents-de-referance-638.html>

9- Déroulement de la formation

Les horaires

Les formations débutent à 08h30 et se terminent à 16h30 avec une pause d'une heure pour le déjeuner.

Une convocation vous est adressée soit à l'inscription soit quelques semaines avant la formation par mail ou courrier interne de votre établissement.

Présence et assiduité

Vous devez être présent aux horaires indiqués sur votre convocation ou convenus avec le formateur.

En cas de retard, d'absence ou d'imprévu merci de nous prévenir dans les meilleurs délais afin que le formateur soit averti.

Une feuille d'émargement journalière permettra de contrôler la présence des apprenants.

Mode d'évaluation

Nos formations sont dispensées par des formateurs qui évalueront en continu votre assiduité et votre participation active lors de la session de formation. Seule votre présence et votre participation active vous permettront d'obtenir votre attestation de présence et de réussite.

Tenue vestimentaire

Nous vous conseillons de venir avec des vêtements dans lesquels vous vous sentez confortables. En effet ces formations alternent entre apports théoriques et mise en pratique de situations simulées.

10- Attestation et validité

A posteriori de cette formation une attestation de Formation vous sera remise.

La nouvelle attestation a une validité de 4 ans. Une journée de réactualisation devra être programmée pour ainsi garder le bénéfice de l'attestation initiale.



11- Réclamations ou difficultés

Le CESU 66 s'engage à vous aider face à une difficultés en lien avec la formation délivrée.

Une référente handicap se tient également à votre disposition.

Vous trouverez une fiche déclarative de réclamation sur le site du CESU 66 du CENTRE HOSPITALIER DE PERPIGNAN en suivant le lien suivant : <https://www.ch-perpignan.fr/nos-formations/centre-d-enseignement-des-soins-d-urgence-des-pyrenees-orientales-cesu-66/documents-de-reference-638.html>

12- Nos engagements



NOTRE CHARTE QUALITE

-  Analyser les besoins de formation pour proposer et adapter nos prestations aux publics bénéficiaires
-  Accueillir, informer, accompagner les apprenants et vérifier l'atteinte des objectifs de la formation
-  Mettre en œuvre tous les moyens humains, pédagogiques et techniques adaptés aux formations dispensées dans un environnement adapté
-  Mettre à disposition des formateurs sélectionnés pour leurs expertises et leurs qualités pédagogiques
-  Réaliser des questionnaires de satisfaction et les analyser afin de mettre en œuvre des actions d'améliorations et des mesures correctives éventuelles
-  Réaliser une veille réglementaire, technique et pédagogique et actualiser les contenus de nos formations
-  Accueillir dans de bonnes conditions, en adaptant la formation à toutes personnes en situation de handicap

 04.68.61.62.10

 cesu66@ch-perpignan



www.ch-perpignan.fr



20 Av. du Languedeoc
66000 Perpignan

ANNEXE

	<p>Ce certificat est délivré à</p> <p>CENTRE HOSPITALIER DE PERPIGNAN</p> <p>Numéro de déclaration d'activité : 91 66 P0638 66</p> <p>Liste exhaustive du site et adresse :</p> <p>CH PERPIGNAN – 20 Avenue du Languedoc – 66000 PERPIGNAN</p> <p>Cidées Certification certifie que l'organisme mentionné ci-dessus a été évalué et jugé conforme aux exigences du</p> <p>REFERENTIEL NATIONAL QUALITÉ</p> <p>Qualiopi </p> <p>processus certifié</p> <p> RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>mentionné à l'article L. 6316-1 du code du travail et conformément à l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au <u>Référentiel National Qualité</u> ainsi qu'à la procédure de certification PRO PRO 02 en vigueur de Cidées Certification et au Guide de lecture DGEFP en vigueur à la date d'émission du certificat.</p> <p>Pour les actions concourant au développement des compétences suivantes :</p> <table><tr><td><input checked="" type="checkbox"/> Actions de formation</td><td><input type="checkbox"/> Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience</td></tr><tr><td><input type="checkbox"/> Bilans de compétences</td><td><input type="checkbox"/> Actions de formation par apprentissage</td></tr></table> <p>Ce certificat est valable à compter du 04/08/2023</p> <p>Numéro de Certificat RN 0293</p> <p>Sous réserve d'un fonctionnement continu et satisfaisant, ce certificat est valable jusqu'au : 22/02/2025</p> <p>La gérante Carole EYMOND </p> <p>Toute demande concernant cette certification peut être obtenue auprès de l'organisme certifié ou après de :</p> <p>Cidées Certification – 5 avenue de la Gare – BP25363 – 26958 VALENCE Cedex 9 contact@cidees-certification.com – www.cidees-certification.com - ☎ 04 81 09 02 32</p>	<input checked="" type="checkbox"/> Actions de formation	<input type="checkbox"/> Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience	<input type="checkbox"/> Bilans de compétences	<input type="checkbox"/> Actions de formation par apprentissage	
<input checked="" type="checkbox"/> Actions de formation	<input type="checkbox"/> Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience					
<input type="checkbox"/> Bilans de compétences	<input type="checkbox"/> Actions de formation par apprentissage					